

Le 12 décembre 2019 à 20 heures
Cantine des élèves – EEB1
46 avenue du Vert Chasseur – 1180 Bruxelles

COMPTE RENDU DE L'APEEE SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'APEEE BRUXELLES I

PRÉSENTS:

48 délégués de classe (membres avec droits de vote) avec 11 votes par procuration (59 voix au total), 4 observateurs

Équipe de direction de l'école: Brian GOGGINS (directeur), Lars ROESEN (directeur adjoint, secondaire), Gian Luca LONGO (directeur adjoint, Berkendael), Jan BELIEN (conseiller principal d'éducation; depuis janvier 2020, directeur adjoint chargé des finances et de l'administration)

Bureau de l'APEEE: Brian GRAY (trésorier), Kathryn MATHE (présidente), Karin HUNDEBOLL (vice-présidente, pédagogie), Anne Marie HAMMER (vice-présidente, administration), Pere MOLES PALLEJA (membre)

Secrétariat de l'APEEE: Selena GRAY, Guendalina COMINOTTI

• PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté. La présidente de l'APEEE Kathryn MATHE introduit la réunion et rappelle à l'assemblée générale que l'APEEE est une ASBL distincte de l'APEEE Services, l'APEEE traitant des volets pédagogiques et administratifs de l'école.

• PRÉSENTATION PAR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

Brian GOGGINS, directeur de l'EEB1, présente les excuses du directeur adjoint responsable de la maternelle et du primaire à Uccle, qui n'est pas en mesure d'assister à la réunion. Il expose les changements intervenus dans l'encadrement de l'école: il présente le conseiller principal d'éducation, Jan BELIEN, qui devient, à compter du 1^{er} janvier 2020, le nouveau directeur adjoint chargé des finances et de l'administration (succédant ainsi à Peter SEGERS, parti l'an dernier à l'EEB4). Jan BELIEN a exercé les fonctions de conseiller pour le secondaire (où il avait pour principales responsabilités les remplacements et les voyages / excursions scolaires), puis de conseiller principal d'éducation à partir de septembre 2019.

L'équipe de direction est très heureuse que quelqu'un reprenne la fonction de directeur adjoint «Finances et administration», car l'école a dû faire sans au cours des 4 derniers mois, avec des collègues qui ont travaillé très dur pour combler cette lacune alors que la clôture de l'exercice financier 2019 approchait et qu'il fallait préparer l'ouverture de 2020 et le budget 2021.

Lars ROESEN, directeur adjoint responsable du secondaire à l'EEB1, ajoute que Jan BELIEN a joué un rôle essentiel comme conseiller principal en secondaire. Il sera remplacé dans cette fonction par Suzanne KUNSTER (actuellement chargée de la VIE SCOLAIRE) jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour le début de l'année prochaine, le poste de conseiller principal sera converti en poste d'assistant auprès du directeur adjoint (une nouvelle procédure de nomination sera nécessaire). La conseillère Annukka JOKINEN a repris la fonction «remplacements» de Jan BELIEN cette année et passe à la VIE SCOLAIRE à compter du 1^{er} janvier 2020.

Nouveaux développements: la création de postes d'assistant du directeur adjoint (au niveau maternelle et primaire et au niveau secondaire) a enfin été approuvée pour toutes les écoles européennes lors de la réunion du Conseil supérieur (BoG) de la semaine dernière, au terme de nombreuses années d'efforts pour mettre quelque chose en place au niveau de l'encadrement intermédiaire. Le poste de conseiller principal en secondaire va disparaître. Au primaire, pour la toute première fois, le directeur adjoint va bénéficier d'une assistance à plein temps. À Berkendael, ce poste sera à temps partiel (règle pour les écoles comptant moins de 1000 élèves). Ainsi, 3 nouveaux postes seront créés au sein de l'EEB1 en début d'année scolaire prochaine.

M. LONGO, directeur adjoint à Berkendael, est dans sa troisième et dernière année. Son successeur sera connu à la fin de l'année scolaire.

M. GOGGINS donne rapidement quelques chiffres pour l'EEB1 (qui regroupe les deux sites d'Uccle et de Berkendael). Le site de Berkendael ne couvre que les cycles maternel et primaire (de M1 à P5). Le site d'Uccle couvre toute la scolarité, de la maternelle jusqu'au baccalauréat. Le nombre total d'élèves avoisine 4200, ce qui fait de l'EEB1 de loin la plus grosse école du système. L'école emploie entre 500 et 550 personnes. Le site d'Uccle compte 8 sections linguistiques, auxquelles il faut ajouter les SWALS (*Students Without a Language Section*), c'est-à-dire les élèves sans section linguistique propre, qui s'inscrivent dans l'une des sections des langues véhiculaires (anglais, français ou allemand) et reçoivent leur enseignement en L1 séparément. À Berkendael, la situation est un peu compliquée. Le site a des sections propres (français, slovaque et letton). Il compte aussi des «classes satellites», c'est-à-dire des sections qui ne sont pas entièrement ouvertes, avec des classes qui appartiennent à des sections existantes (actuellement, allemand, anglais, italien, espagnol et grec).

- **SESSION DE QUESTIONS ET RÉPONSES AVEC BRIAN GOGGINS, DIRECTEUR, ET LES DIRECTEURS ADJOINTS**

(Ci-dessous par thème; voir l'annexe pour l'intégralité des questions)

1. ***Différence dans les choix possibles d'épreuve du bac pour L1 / L1 approfondie et maths / maths approfondies***

M. GOGGINS explique que cette différence est liée au fait que les élèves qui suivent L1 ou L1 approfondie forment deux groupes distincts. Pour les maths, il y a soit 3 périodes, soit 5 périodes, soit maths approfondies (3 périodes de plus). Au bac, il y a 5 écrits et 3 oraux: certains imposés, d'autres au choix. Les élèves qui ont L1 approfondie en option DOIVENT passer une épreuve écrite et une épreuve orale dans cette matière. Pour les maths, il y a une épreuve écrite pour les 3 ou 5 périodes; pour maths approfondies, parce qu'il n'y a PAS d'épreuve écrite, la matière se passe à l'oral. Les parents sont encouragés à venir aux séances d'information pour les S6 et S7, afin de comprendre la complexité du système.

2. Restriction de l'usage des téléphones portables

M. GOGGINS rappelle que l'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée en primaire, que les élèves qui en ont un sont priés de le ranger, mais que les téléphones ne sont pas confisqués. En secondaire, la plupart des élèves en ont un, qu'ils ne sont pas censés utiliser en classe, à moins qu'un professeur ne le demande expressément. L'école n'interdira pas, ni ne confisquera, parce que ce serait trop compliqué. M. GOGGINS ajoute, avec tout le respect dû aux parents, que s'ils ne veulent pas que leur enfant fasse usage de son téléphone en classe, ils devraient lui demander de le laisser à la maison ou acheter une application qui bloque le téléphone durant certaines heures. Il saisit l'occasion de mentionner que le groupe de travail «informatique» va probablement demander le remplacement de la calculatrice actuellement utilisée (Tinspire) par une application qui peut être téléchargée gratuitement (Geogebra). On en est encore au début, mais les élèves seront probablement invités à se munir d'un appareil pour utiliser l'application.

Une discussion s'ensuit sur l'utilisation des téléphones portables en classe.

- *Secondaire inférieur S1-S3: si les parents décident de ne pas donner de téléphone à leur enfant, mais que le professeur demande aux élèves d'utiliser leur téléphone, n'est-ce pas discriminatoire, dès lors que l'école ne dit pas qu'il fait partie du matériel scolaire?*
- *Secondaire supérieur S4-S7: cela signifie-t-il que les élèves auront leur téléphone au bac, et comment l'école va-t-elle leur apprendre à utiliser une calculatrice normale pour la poursuite de leurs études?*

M. GOGGINS précise que le téléphone portable ne fait pas partie du matériel scolaire demandé. Il suggère de télécharger l'application Geogebra pour mieux voir de quoi il s'agit. L'application n'est pas utilisable que sur un téléphone portable.

3. Fourniture du programme pédagogique et du coût estimé des voyages et excursions scolaires

M. GOGGINS déclare que la situation décrite ne devrait pas se produire. Un descriptif sommaire du voyage et, sinon le coût exact, du moins une approximation devraient être fournis. Pour les voyages de S6, il y a des plafonds, mais aussi beaucoup de modifications avant la finalisation de chaque voyage, si bien qu'il est difficile d'être précis d'emblée. L'école essaie de parvenir à une situation dans laquelle elle pourrait donner une estimation en début d'année scolaire en fonction des activités normalement prévues dans le courant de cette année scolaire particulière. L'école ne peut pas faire de bénéfice; l'objectif est d'assurer que le voyage est entièrement couvert. Tout remboursement impliquerait un lourd travail administratif, mais serait effectué si nécessaire.

4. Expérience professionnelle en S5 et certificats

M. BELIEN indique que, l'an dernier, 47 élèves de S5 étaient concernés. Étant donné qu'il faut présenter un rapport pour obtenir un certificat, il estime qu'environ 35 d'entre eux en obtiendront un. C'est un chiffre récurrent. Chaque année, entre 120/130 et 160/170 élèves effectuent un stage professionnel, dont un tiers de S5. Jusqu'à présent, la plupart sont des élèves de S6, même s'il y a aussi des élèves de S7. Une semaine particulière est désormais prévue pour les stages (en application de la politique «All in All out» de l'école pour la semaine de projet), mais il y a aussi un certain nombre d'enfants qui jugent plus facile de trouver un stage dans leur pays d'origine, auquel cas ils peuvent le faire durant leurs vacances. La semaine est réservée pour les stages de S5, et il est attendu des élèves de S5 qu'ils l'utilisent à cette fin. Elle n'est pas à considérer comme une semaine de congé. L'école la valorise par le certificat.

Deux coordinateurs «Expérience professionnelle» ont repris ce rôle. L'école a un contrat, qui doit être signé entre l'entreprise et elle-même. Ce contrat de l'école protège les droits des enfants, dans toutes ses clauses.

Il est aussi arrivé que l'école signe des contrats établis à l'extérieur, mais en concertation avec ses conseillers juridiques, ce qui peut prendre plus de temps à organiser.

5. Enregistrement en ligne des professeurs remplaçants

Ce système a été mis en place durant l'été et, depuis septembre, 95 personnes se sont enregistrées, dont 89 sont qualifiées. Le défi est de trouver des personnes spontanément disposées à effectuer des remplacements au jour le jour, ainsi que les ressources humaines nécessaires pour donner suite. Quelques parents prêts à effectuer des remplacements ont été reçus en entretien. À long terme, ces personnes seront invitées à faire acte de candidature dans le cadre de l'appel à candidatures. C'est une bonne initiative de l'APEEE, qui a permis à l'école d'entrer en contact avec un plus grand nombre de candidats potentiels.

6. La direction pourrait-elle envisager que l'école ait pour politique de limiter dans toute la mesure du possible la tenue de réunions durant les heures d'enseignement assignées aux professeurs, afin d'éviter les absences?

Les absences sont enregistrées, et il est convenu de les limiter autant que possible.

7. Inscription en S1 à Uccle des élèves de P5 scolarisés à Berkendael

Chaque année, une nouvelle politique vise à faciliter les inscriptions. Le surpeuplement est un problème, et 400 élèves s'ajoutent tous les ans. Chaque année, l'ACE décide des règles. Parce que le site d'Uccle est lui-même surpeuplé, en particulier en secondaire, et afin de préserver l'équilibre entre les sections dans toutes les écoles, aucune promesse ne peut être faite. Les élèves de Berkendael seront inscrits dans les écoles où il y a de la place, compte tenu, d'abord, du premier choix des parents (dans la mesure du possible), mais aussi du meilleur équilibre possible entre les écoles.

8. Classes bilingues / cours d'enrichissement en L2

M. GOGGINS présente les classes bilingues et les cours d'enrichissement, ces derniers ayant été mis en place cette année (une évaluation sera conduite en fin d'année, et les résultats communiqués aux parties prenantes, afin de décider pour l'année scolaire prochaine). Il explique la motivation / la nécessité de ce dispositif par le fait que certains élèves ont un niveau / une compétence supérieur(e) à ce qui est enseigné. Les langues sont différentes des autres matières, pour lesquelles il n'y aura pas de cours d'enrichissement. Sur la question de savoir s'il est justifié de mettre en place des cours d'enrichissement pour l'allemand en S4, alors que les élèves étaient ensemble depuis huit ans déjà, c'est ce qui se fait lorsqu'il y a des différences de compétences. Il cite l'exemple des P1, ajoutant qu'un tel système se justifie pour les enfants de niveaux inférieurs aux compétences variables. Il ne fait pas de commentaire sur le budget pour les besoins spéciaux.

Durant la discussion, des parents d'enfants scolarisés à Berkendael se disent préoccupés par l'éventualité d'un regroupement vertical pour la section slovaque (P1 à P3) sur ce site, dans le cas où un professeur détaché ne pourrait être trouvé. M. Longo explique que les règles des écoles européennes le permettraient, mais qu'il voit des raisons pédagogiques (et des contraintes horaires) plaidant contre un regroupement des élèves de P3 avec les élèves de P1/P2 (dont le fait que les P3 ont une matière supplémentaire, les heures européennes, et un horaire plus long).

- **PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DES COMPTES DE L'APEEE**

La présidente déroule à l'AG sa présentation PowerPoint, jointe en annexe. Brian GRAY, trésorier, présente les comptes de l'année dernière, distribués avant la réunion: les revenus et les dépenses, les fonds sous-utilisés en raison de la situation du Secrétariat et l'excédent qui en résulte (lequel pourrait être utilisé pour renforcer le personnel pour l'année à venir afin de rattraper le retard, pour étoffer adéquatement le back office et pour le nouveau programme de projets).

- **PRÉSENTATION, DISCUSSION ET ADOPTION DU BUDGET DE L'APEEE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020**

Brian GRAY, trésorier, présente le budget pour l'année 2019-2020, distribué avant la réunion. Il souligne que, dans ce budget, il y a un changement au niveau du secrétariat (deux personnes au lieu d'une) et le même taux de dépenses administratives qu'au cours des années précédentes. Les appels à projets et les activités récurrentes et bien établies sont également budgetés.

- **DÉCHARGE DONNÉE AUX ADMINISTRATEURS**

Avant qu'il soit procédé au vote, le trésorier précise que, lorsque les membres approuvent les comptes de l'année écoulée, ils approuvent la gestion financière de l'année et donnent décharge au Bureau. Les comptes, la décharge et le budget de l'année suivante sont tous approuvés à l'unanimité, et le trésorier remercie l'assemblée de sa confiance.

Il y a accord unanime pour nommer officiellement les membres du conseil d'administration/des conseils d'éducation.

Brian GRAY et Pere MOLES PALLEJA se présentent à l'élection au conseil d'administration de l'APEEE. Ils sont élus à l'unanimité.

Fin de l'assemblée générale annuelle.

Liste des annexes

Annexe 1: Intégralité des questions adressées à l'école

Annexe 2: Présentation à l'assemblée générale de l'APEEE du 12.12.2019